

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

3100 OFFGEL 24 Well Frame Set, Part Number 5188-8013

Section 1. Identification

Identificateur de produit	: 3100 OFFGEL 24 Well Frame Set, Part Number 5188-8013
Réf. (kit chimique)	: 5188-8013
Référence	: <input checked="" type="checkbox"/> Mineral Oil 5188-6443 Glycerol 50 percent 5188-6440
Utilisations	: <input checked="" type="checkbox"/> Réactifs et étalons pour laboratoire de chimie analytique <input checked="" type="checkbox"/> Mineral Oil 50 mL Glycerol 50 percent 10 mL
Fournisseur/Fabriquant	: Agilent Technologies, Inc. 5301 Stevens Creek Blvd Santa Clara, CA 95051, USA 800-227-9770
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (indiquer les heures de service)	: CHEMTREC®: 1-800-424-9300

Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

Glycerol 50 percent
H320 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B

Éléments d'étiquetage SGH

Mention d'avertissement	: <input checked="" type="checkbox"/> Mineral Oil Glycerol 50 percent	Pas de mention de danger. Attention
Mentions de danger	: <input checked="" type="checkbox"/> Mineral Oil Glycerol 50 percent	Aucun effet important ou danger critique connu. H320 - Provoque une irritation des yeux.
Conseils de prudence		
Prévention	: <input checked="" type="checkbox"/> Mineral Oil Glycerol 50 percent	Non applicable. P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Intervention	: <input checked="" type="checkbox"/> Mineral Oil Glycerol 50 percent	Non applicable. P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Obtenir des soins médicaux.
Stockage	: <input checked="" type="checkbox"/> Mineral Oil Glycerol 50 percent	Non applicable. Non applicable.
Élimination	: <input checked="" type="checkbox"/> Mineral Oil Glycerol 50 percent	Non applicable. Non applicable.
Éléments d'une étiquette complémentaire	: <input checked="" type="checkbox"/> Mineral Oil Glycerol 50 percent <input checked="" type="checkbox"/> Glycerol 50 percent	Aucun connu. Aucun connu. Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité inhalable inconnue : 30 - 60%

Section 2. Identification des dangers

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification : **Mineral Oil** Aucun connu.
Glycerol 50 percent Aucun connu.

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : **Mineral Oil** Substance
Glycerol 50 percent Mélange

Nom des ingrédients	% (p/p)	Numéro CAS
Mineral Oil mineral oil	100	8042-47-5
Glycerol 50 percent Glycérol	≥50 - ≤75	56-81-5

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux : **Mineral Oil** Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Glycerol 50 percent Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Inhalation : **Mineral Oil** Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Glycerol 50 percent Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Section 4. Premiers soins

Contact avec la peau	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.
Ingestion	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Laver la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Aucun effet important ou danger critique connu. Provoque une irritation des yeux.
Inhalation	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Aucune donnée spécifique. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation larmoiement rougeur
Inhalation	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Ingestion	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
Traitements particuliers	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier.
Protection des sauveteurs	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants. Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
Agents extincteurs inappropriés	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Aucun connu. Aucun connu.
Dangers spécifiques du produit	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
Produit de décomposition thermique dangereux	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

dioxyde de carbone
monoxyde de carbone

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

: Mineral Oil

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Glycerol 50 percent

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

: Mineral Oil

Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Glycerol 50 percent

Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Mineral Oil

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Glycerol 50 percent

Intervenants en cas d'urgence

: Mineral Oil

Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ». Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Glycerol 50 percent

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions environnementales

: Mineral Oil

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Glycerol 50 percent

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage

: Mineral Oil

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Glycerol 50 percent

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection

: Mineral Oil

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Glycerol 50 percent

Conseils sur l'hygiène générale au travail

: Mineral Oil

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Glycerol 50 percent

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou

Section 7. Manutention et stockage

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités : Mineral Oil

Glycerol 50 percent

traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Mineral Oil mineral oil	<p>CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). 8 hrs OEL: 5 mg/m³ 8 heures. Forme: Brouillard 15 min OEL: 10 mg/m³ 15 minutes. Forme: Brouillard</p> <p>CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017). TWA: 1 mg/m³ 8 heures.</p> <p>CA Québec Provincial (Canada, 1/2014). VEMP: 5 mg/m³ 8 heures. Forme: brouillards VECD: 10 mg/m³ 15 minutes. Forme: brouillards</p>

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Glycerol 50 percent
Glycérol

CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009).

8 hrs OEL: 10 mg/m³ 8 heures. Forme:

Brouillard

CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017).

TWA: 10 mg/m³ 8 heures. Forme: Brouillard

TWA: 3 mg/m³ 8 heures. Forme: respirable mist

CA Québec Provincial (Canada, 1/2014).

VEMP: 10 mg/m³ 8 heures. Forme:

brouillards

CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013).

STEL: 20 mg/m³ 15 minutes. Forme:

Brouillard

TWA: 10 mg/m³ 8 heures. Forme: Brouillard

CA Ontario Provincial (Canada, 1/2018).

TWA: 10 mg/m³ 8 heures. Forme: Brouillard

Contrôles d'ingénierie appropriés

: Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/ faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau

Protection des mains

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- Protection du corps** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
- Autre protection pour la peau** : Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.
- Protection respiratoire** : En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Liquide. [Liquide huileux.] Liquide.
Couleur	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Incolore. Non disponible.
Odeur	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Non disponible. Non disponible.
Seuil olfactif	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Non disponible. Non disponible.
pH	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Non disponible. Non disponible.
Point de fusion	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Non disponible. Non disponible.
Point d'ébullition	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	179 à 210°C (354.2 à 410°F) Non disponible.
Point d'éclair	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Vase clos: 135°C (275°F) Non disponible.
Taux d'évaporation	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Non disponible. Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Non applicable. Non applicable.
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Non disponible. Non disponible.
Tension de vapeur	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Non disponible. Non disponible.
Densité de vapeur	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Non disponible. Non disponible.
Densité relative	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	0.875 à 0.905 Non disponible.
Solubilité	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Insoluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude. Soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Non disponible. Non disponible.
Température d'auto-inflammation	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	260 à 371.11°C (500 à 700°F) Non disponible.
Température de décomposition	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Non disponible. Non disponible.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Viscosité : Mineral Oil Non disponible.
Glycerol 50 percent Non disponible.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Mineral Oil Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Glycerol 50 percent Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique : Mineral Oil Le produit est stable.
Glycerol 50 percent Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses : Mineral Oil Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Glycerol 50 percent Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter : Mineral Oil Aucune donnée spécifique.
Glycerol 50 percent Aucune donnée spécifique.

Matériaux incompatibles : Mineral Oil Peut réagir ou être incompatible avec des matières oxydantes.
Glycerol 50 percent Peut réagir ou être incompatible avec des matières oxydantes.

Produits de décomposition dangereux : Mineral Oil Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
Glycerol 50 percent Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Mineral Oil mineral oil	CL50 Inhalation Poussière et buées	Rat	>5 mg/l	4 heures
	DL50 Orale	Rat	>5000 mg/kg	-
Glycerol 50 percent Glycérol	DL50 Orale	Rat	12600 mg/kg	-

Irritation/Corrosion

Section 11. Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Glycerol 50 percent Glycérol	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 milligrams	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 milligrams	-

Sensibilisation

Non disponible.

Mutagénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Tératogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Nom	Résultat
Mineral Oil mineral oil	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

Renseignements sur les voies d'exposition probables : Mineral Oil
Glycerol 50 percent

Non disponible.
Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Mineral Oil
Glycerol 50 percent

Aucun effet important ou danger critique connu.
Provoque une irritation des yeux.

Inhalation : Mineral Oil
Glycerol 50 percent

Aucun effet important ou danger critique connu.
Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Mineral Oil
Glycerol 50 percent

Aucun effet important ou danger critique connu.
Aucun effet important ou danger critique connu.

Ingestion : Mineral Oil
Glycerol 50 percent

Aucun effet important ou danger critique connu.
Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Section 11. Données toxicologiques

Contact avec les yeux	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Aucune donnée spécifique. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation larmolement rougeur
Inhalation	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Ingestion	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Généralités	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Cancérogénicité	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Tératogénicité	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur le développement	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la fertilité	: Mineral Oil Glycerol 50 percent	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Non disponible.


Section 12. Données écologiques


Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Mineral Oil Glycerol 50 percent Glycérol	Aiguë CL50 54000 mg/l Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures


Section 12. Données écologiques

Persistence et dégradation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
 Glycerol 50 percent Glycérol	301D Biodégradabilité facile - Essai en flacon fermé	93 % - 30 jours	-	-


Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
 Mineral Oil mineral oil	-	-	Facilement

Potentiel de bioaccumulation


Nom du produit ou de l'ingrédient	LogP _{ow}	BCF	Potentiel
 Mineral Oil mineral oil	>6	-	élevée
Glycerol 50 percent Glycérol	-1.76	-	faible

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc}) : Non disponible.

Autres effets nocifs :  Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination :  Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Section 14. Informations relatives au transport

TDG / IMDG / IATA : Non réglementé.

Protections spéciales pour l'utilisateur : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC : Non disponible.

Section 15. Informations sur la réglementation

Listes canadiennes

INRP canadien : Les composants suivants sont répertoriés: Huile minérale blanche

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) : Aucun des composants n'est répertorié.

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal (Annexes A, B, C, E)

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit.

Liste des stocks

Australie : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Canada : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Chine : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Europe : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Japon : **Inventaire du Japon (ENCS)**: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire japonais (ISHL): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Malaisie : Indéterminé.

Nouvelle-Zélande : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Philippines : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

République de Corée : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Taiwan : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Thaïlande : Indéterminé.

Turquie : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Section 15. Informations sur la réglementation

États-Unis : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Viêt-Nam : Indéterminé.

Section 16. Autres informations

Historique

Date d'édition/Date de révision : 07/11/2018

Date de publication précédente : 07/28/2014

Version : 3

Légende des abréviations :

- ETA = Estimation de la toxicité aiguë
- FBC = Facteur de bioconcentration
- SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
- IATA = Association international du transport aérien
- CVI = conteneurs en vrac intermédiaires
- code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses
- LogK_{ow} = coefficient de partage octanol/eau
- MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)
- NU = Nations Unies
- RPD = Règlement sur les produits dangereux

Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification	Justification
Glycerol 50 percent IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B	Méthode de calcul

Références : Non disponible.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Déni de responsabilité: Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.